

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DU LOGEMENT

*Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature*

Agence nationale de l'habitat

**Décision du 1<sup>er</sup> septembre 2012 portant délégation de signature de la directrice générale  
de l'Agence nationale de l'habitat à Mme Véronique SARAZIN-CHARPENTIER**

NOR : ETL1300678S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat,  
Vu l'article R. 321-7 du code de la construction et de l'habitation ;  
Vu le décret n° 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 modifié portant code des marchés publics ;  
Vu l'arrêté du 19 mars 2010 portant nomination de la directrice générale de l'Anah à compter du 12 avril 2010 ;  
Vu la décision du 30 avril 2007 nommant Mme Véronique SARAZIN-CHARPENTIER adjointe du responsable du service des affaires juridiques à compter du 1<sup>er</sup> mai 2007 ;  
Vu la décision du 31 août 2012 portant modification de l'organisation de l'Agence nationale de l'habitat à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

En l'absence du directeur général adjoint en charge des politiques d'intervention et de la responsable du service des affaires juridiques, délégation est donnée à Mme Véronique SARAZIN-CHARPENTIER à l'effet de signer, au nom de la directrice générale, les actes de représentation de l'agence en justice.

Article 2

La précédente décision du 12 avril 2010 donnant délégation de signature à Mme Véronique SARAZIN-CHARPENTIER est abrogée.

Article 3

La présente décision fera l'objet d'une publication au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 1<sup>er</sup> septembre 2012.

*La directrice générale de l'Anah,*  
I. ROUGIER